



Tarif valable du 1 septembre 2025 au 31 août 2026

Zone tarifaire habitants des communes de Boège, Saxel et St André



COTISATION ANNUELLE FAMILLE	55 €
------------------------------------	------

PERISCOLAIRE	
Quotient familial	Tarif horaire (hors goûter)
-620	2,92 €
621 à 1000	3,75 €
1001 à 1900	4,24 €
1900	4,61 €
Goûter	1,10 €

MERCREDI					
Quotient familial	Matin sans repas	Matin repas	Journée	Repas Après midi	Après-midi sans repas
- de 620	7,48 €	13,44 €	23,21 €	14,74 €	8,47 €
621 à 1000	9,90 €	15,86 €	26,84 €	18,37 €	10,89 €
1001 à 1900	12,43 €	18,39 €	29,26 €	19,58 €	13,31 €
+ de 1900	13,64 €	19,60 €	30,47 €	20,79 €	14,52 €

VACANCES (uniquement journée)	
Quotient familial	Journée (repas et gouter compris)
-620	23,21 €
621 à 1000	26,84 €
1001 à 1900	29,26 €
1900	30,47 €
Participation sortie (bus et ou activités)	8 € facturé uniquement en cas de sortie

Les tarifs sont réévalués chaque année en fonction de l'inflation

